



AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 143 – SEPTEMBRE 2001



Editorial

Pour entrer du bon pied dans le troisième millénaire, Bercy se modernise, le Trésor Public s'informatise (en attendant sans doute que les percepteurs s'humanisent ?) "Royal !" diraient nos collégiens adeptes convaincus des autoroutes de l'information, étreignant avec délectation le nouveau mot "tendance" du début de l'année scolaire 2001/2002. "Casse-cou" pourrait-on leur rétorquer au vu des avatars de l'e.décl@r@tion des revenus !

En effet, on ne fait pas basculer dans le virtuel une institution si viscéralement éprise du papier sans risquer quelques légers bugs. Et, au moment où le choix cornélien proposé à certains de nos concitoyens est : "recevoir l'avis d'imposition de son voisin ou ne rien recevoir du tout", on ne peut que frémir en pensant aux intrépides qui ont osé payer leur tiers provisionnel en ligne.

Echaudé par cet exemple, SAGIR a décidé de continuer à acheminer la "Lettre..." en utilisant tout benoîtement La Poste®. C'est donc encore sous sa forme papier traditionnelle que vous recevrez ce bulletin de rentrée.

Le sommaire est assez classique lui aussi. Le botulisme y côtoie une nouvelle fois les maladies transmissibles au bétail autochtones et exotiques ; le CNITV nous dresse un bilan des appels faune sauvage reçus en 2000 ; Marc ARTOIS nous donne de nouvelles informations sur l'EMAC et le prochain stage SAGIR et nous analyse un ouvrage qui devrait devenir votre prochain livre de chevet. La centralisatrice qui fait un point fort intéressant sur les mycoses et les coordinateurs qui signalent un cas de paratuberculose chez le chevreuil ou encore une mortalité mystérieuse de guillemots se distinguent cependant.

P.S. : C'était mon dernier éditorial. En dépit de l'actualité qui, ayant largement repoussé les frontières de l'indicible, ne s'y prête guère, j'ai délibérément choisi de conserver un ton badin. Cela n'empêche pas de penser.... Vous retrouverez la "Lettre...." sous la signature de Jean-Roch GAILLET dès le mois prochain.

Vie du réseau

A un peu plus de trois mois de la fin de l'année, nous aurons presque réussi ce qui était apparemment un gageure ! Seules 8 cartes vertes délivrées en 2000 aux FDC 18 (1), 31 (4), 50 (1), 57 (1) et 77 (1) n'ont pas reçu leur tampon de validation 2001. Il serait souhaitable que les FDC concernées nous fassent savoir si ces cartes sont encore "en activité" ou si leurs titulaires ne souhaitent plus s'en servir désormais. Quant aux trois particuliers pourtant déjà amplement mis sous les feux de la rampe, seul G. J. (22), peut-être plus accoutumé aux messages cibistes qu'Hubert et Marc, s'est reconnu.

On pourrait bien sûr évoquer les 55 correspondants SAGIR qui ont envoyé des relevés bimestriels 2001 (soit 93,2 % de ceux qui l'avaient fait en 2000), mais parlons plutôt des 46 qui n'ont rien envoyé cette année ou encore des 13 (hors Paris) qui n'ont jamais envoyé de relevés. Rappelons une nouvelle fois (et dernière pour ce qui me concerne) que ce sont en grande partie les informations glanées dans ces relevés qui permettent de nourrir les colonnes de cette Lettre SAGIR que vous semblez apprécier.

Botulisme hydrique

Apparemment l'été 2001 n'a pas été très favorable au botulisme. Les cas sont rares jusqu'à présent et portent sur un nombre heureusement réduit d'oiseaux.

Quelques nouveaux foyers avérés ou suspectés ont cependant été signalés au cours du mois qui vient de s'écouler.

C'est ainsi que dans les **Bouches du Rhône**, un épisode de mortalité massive dû au botulisme a une nouvelle fois affecté l'étang de Bolmon, haut lieu de cette pathologie depuis plusieurs années. Entre le 28 juin et le 23 juillet, les cadavres de 51 colverts, 17 aigrettes garzettes, 14 foulques macroules, 12 cygnes tuberculés, 8 mouettes rieuses, 6 canards chipeaux, 3 bihoreaux gris, 3 échasses blanches, 2 tadornes de belon, et 1 héron cendré, ont été ramassés par le SIBOJAÏ (syndicat inter-communal du Bolmon et du Jaï). Plusieurs autres foyers de botulisme ont également été suspectés dans ce département, notamment à Châteauneuf Côte Bleue et à La Gravière, bien que les analyses pratiquées sur une foulque et un colvert n'aient mis en évidence que le *Clostridium botulinum* et non la toxine.

Dans le **Val de Marne**, des cadavres de cygnes et de poissons ont été découverts fin août dans le lac de Créteil. Les analyses ont révélé, le 27 août, la présence de toxine botulique dans un des cygnes morts et la présence de *Clostridium botulinum* dans deux échantillons de poissons prélevés sur cinq. Suite à ces résultats, la préfecture du Val de Marne a interdit la pêche dans un arrêté du 31 août. (N.D.L.R. : *Le botulisme hydrique n'est pas une nouveauté pour le lac de Créteil ; ce plan d'eau a déjà été affecté par la maladie au moins deux fois à notre connaissance, en 1995 et en 1997*).

En revanche, la suspicion de botulisme de type C émise suite à l'épisode de mortalité qui a affecté les canards de la Villedieu du Clain (**Vienne**) a été infirmée par l'Institut Pasteur qui n'a pu mettre en évidence ni toxine, ni *Clostridium*, sur le colvert transis par le réseau SAGIR 86.

Sources : SIBOJAÏ, Patrice GALVAND, coordinateur SAGIR 13, AFP - Dépêche du 03/09/01, Jean-Luc FERRON, coordinateur SAGIR 86.

Zoonoses et maladies transmissibles faune sauvage ↔ bétail

Encore et toujours des informations dans cette rubrique qui, actualité pathologique oblige, tend à devenir régulière dans nos colonnes.

Fièvre catarrhale du mouton

Fausse alerte !

L'alerte fut chaude, mais, comme nous l'avions laissé entendre dans le dernier numéro de ce bulletin, la suspicion de *Blue Tongue* cantaloue a été infirmée le 27 août. Le mystère plane encore néanmoins puisque, comme le dit le communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture, : "[...] *L'ensemble d[e c]es données, qui concernent aussi bien l'élevage suspect que les exploitations voisines et leur environnement, permet de conclure qu'il ne s'agit pas d'un foyer de fièvre catarrhale, mais ne permet pas à ce stade de dire avec certitude quelle autre pathologie était en cause. [...]*"

Les conseils de vigilance donnés le mois dernier dans la "*Lettre...*" restent donc d'actualité.

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, communiqué de Presse du 27/08/01.

Peste porcine classique du sanglier

En Ukraine

Le foyer de peste porcine classique chez les sangliers du parc naturel régional Trachtemirivskae signalé le mois dernier, semble "sous contrôle". La situation dans la zone forestière fait l'objet d'un contrôle permanent ; il n'a pas été trouvé de nouveau cadavre de sanglier. Par ailleurs, aucun porc malade ou suspect n'a été découvert. Afin de déterminer définitivement le statut sanitaire du parc naturel au regard de la PPC, des sangliers âgés de deux ans et un marcassin âgé de trois mois, ont été tués à des fins d'analyses. Suite aux résultats globalement positifs de ces analyses, la quarantaine du parc naturel régional a été levée le 21 août. Cependant, les restrictions suivantes demeurent en vigueur : interdiction de la chasse, de faire sortir des animaux sauvages hors du parc, interdiction de fabriquer des aliments à partir de produits récoltés sur le territoire forestier, etc. La surveillance continue ; il est ainsi prévu que des sangliers soient abattus chaque trimestre à des fins de diagnostic de laboratoire.

Source : O.I.E., *Informations sanitaires*, Vol. 14 - N° 36, 07 septembre 2001.

A nos portes

Un nouveau cas de Peste porcine classique a été détecté le 27 août sur un sanglier de la commune allemande de Bachem par mise en évidence d'anticorps dirigés contre cette maladie. Cette commune se situe à une douzaine de km à vol d'oiseau de la Moselle et à une trentaine de km au nord ouest du foyer de Lauterbach signalé dans la dernière "Lettre...". Soulignons à ce propos que, pour l'instant, les premiers prélèvements réalisés sur des sangliers mosellans dans le périmètre de surveillance de Creutzwald se sont tous révélés négatifs.

Sources : Gilles HUMBERT, coordinateur SAGIR 57

West Nile aux Canada

Après les USA (cf. Lettre SAGIR N° 142), c'est le Canada qui signale un cas de fièvre de West Nile. Ce cas a été diagnostiqué par isolement du virus sur un corbeau (*Corvus baccyrhynchus*) mâle d'un an, capturé le 08 août sur le lac Erié, à environ 375 km de Toronto, dans la partie la plus méridionale du Canada. Un autre cas, en cours de confirmation, est suspecté sur un geai bleu (*Cyanocitta cristata*), capturé le 13 août à Oakville (Ontario), localité située à environ 15-20 km à l'ouest de Toronto, sur le lac Ontario. Aucun animal domestique et aucun être humain, n'a, pour l'instant, été reconnu positif au Canada.

Les oiseaux migrateurs sont soupçonnés d'être à l'origine de ces cas en propageant le virus West Nile qui est à l'origine d'épizooties aux Etats-Unis depuis 1999.

Source : O.I.E., *Informations sanitaires*, Vol. 14 – N° 34, 24 août 2001.

Le beau son Lyonnais

la chronique des laboratoires de référence du réseau SAGIR à l'EMU Lyon

Bilan des appels "faune sauvage" reçus par le CNITV en 2000

Le Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires de Lyon a reçu 61 appels concernant la faune sauvage en 2000.

Ce nombre, en régression par rapport à 1999 (-18%), reste cependant proche du nombre d'appels enregistré au cours des années précédentes. La faune sauvage reste le parent pauvre du CNITV puisque les appels constituent moins de 1% des cas recensés dans la base du centre antipoison.

Les demandeurs principaux continuent à être les vétérinaires praticiens (33%), suivis par les LVD (8%). Les appels en provenance des FDC restent peu nombreux (2 en 2000 seulement) mais il semble net que les FDC connaissent bien le fonctionnement de SAGIR et contactent directement le LVD.

• Répartition des appels par type

La répartition des appels est un peu différente de celle observée en 1998, mais proche de celle observée en 1999. Les demandes d'appui pour la détermination de l'analyse toxicologique pertinente pour confirmer ou infirmer une hypothèse de terrain ou pour une aide au diagnostic sont nettement plus importantes que par le passé. Elles représentent respectivement 41% et 20% des appels. Les demandes de renseignement survenant en dehors de toute intoxication constituent 31% des cas. Moins de 5% des appels sont adressés pour connaître les détails d'un traitement à administrer à un animal sauvage. Les 3% restant sont formés par des appels divers. Cette évolution dans la répartition des appels montre que le rôle du CNITV en tant que pôle d'expertise en matière de toxicologie de la faune sauvage semble mieux connu et utilisé.

• Répartition mensuelle des appels

La distribution est conforme à celle des années précédentes. On observe les pics traditionnels au printemps et en automne, le premier étant nettement plus important en relation avec l'utilisation des produits phytosanitaires qui constituent toujours la source d'intoxication N°1 des animaux.

• Répartition des appels par espèce animale

Les principaux groupes zoologiques concernés sont les oiseaux (44%) suivis des mammifères (38%), le reste se distribuant entre les poissons (12%), les reptiles (3%) et les batraciens (3%).

Les espèces faisant l'objet du plus grand nombre d'appels sont : les sangliers (7 appels), les lièvres (3), et les pigeons (4). Pour les sangliers, de nombreux appels sont liés aux épisodes de mortalité liés à la bromadiolone.

• Répartition des appels par toxique

Les appels portent toujours principalement sur les pesticides. En fait, ces appels sont à mettre en relation directement avec les tentatives d'élimination d'animaux considérés "nuisibles". Le chloralose (5 appels) n'est plus le premier toxique suspecté et la diversité des toxiques incriminés (>50) est très importante en 2000. Concernant les grandes "familles" de toxiques : les appels portant sur les anticoagulants ont été aussi nombreux qu'en 1999 (12) ; les inhibiteurs des cholinestérasés (IDC) restent parmi les toxiques les plus fréquents (4 appels tous produits confondus). Quelques appels portent sur des produits récents pour lesquels des problèmes ont été observés lors des années précédentes, c'est notamment le cas pour l'imidaclopride.

Sur les 61 appels reçus, 15 seulement sont "certains" ou "probables", ce qui signifie que l'agent toxique incriminé est (très) vraisemblablement à l'origine des troubles observés. Compte tenu du faible nombre d'appels, aucun produit particulier ne se dégage. On retrouve seulement du chloralose dans 2 cas, du plomb dans 2 autres cas. Aucun autre toxique n'est cité plus d'une fois. On notera enfin que la plupart de ces appels ont été suivis d'une demande d'analyse au laboratoire.

• Répartition géographique des appels

Les demandes d'informations proviennent de toute la France. La répartition des appels est plus homogène que celle des demandes d'analyses pour lesquelles la moitié nord de la France est plus active. Une tentative de comparaison avec l'ensemble des appels enregistrés au CNITV (toutes espèces confondues) montre que la distribution dans l'espace est assez comparable, toutes proportions gardées.

• Conclusion

Les principales remarques que l'on peut formuler sur l'année 2000 sont les suivantes :

- La diminution du nombre d'appels constaté l'année dernière se confirme ; celui-ci reste cependant à un niveau comparable aux années précédentes ;
- Les toxiques les plus incriminés sont toujours les pesticides ;
- Les cas sont de plus en plus documentés, probablement du fait de la sensibilisation croissante des demandeurs.

Le CNITV reste cependant toujours sous-exploité par les partenaires du réseau SAGIR qui devront encore être sensibilisés à l'existence du Centre et à l'appui qu'il peut leur apporter.

Philippe BERNY

**Laboratoire de toxicologie
Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon**

Mortalité anormale du Chevreuil

Comme indiqué dans une précédente Lettre, le protocole EMAC n'a pas été reconduit à la suite de la réunion de bilan du printemps dernier. Pourtant des correspondants font état d'épisodes de mortalité anormale (ou paradoxale) ce qui indique que le problème n'est pas réglé. Un appel d'offres va être préparé afin de lancer des études scientifiques appropriées et plus approfondies que le travail réalisé au cours des deux dernières années. Pour autant, ce travail a été loin d'avoir été inutile car il a permis d'avancer des hypothèses qu'il va falloir maintenant étudier. Merci encore une fois à tous ceux qui ont participé à l'étude, en particulier les chasseurs de la fédération du Loir et Cher (et leur président, ainsi que Jean Michel LETT). En attendant cette nouvelle étude, il ne faut pas rester les bras croisés. L'équipe de coordination "SAGIR" de Nancy, est maintenant opérationnelle et peut étudier avec chacun des correspondants les modalités d'un suivi épidémiologique moins "lourd" que le programme EMAC, mais permettant d'accumuler des données utiles à la compréhension, voire à la gestion du problème. N'hésitez pas à contacter Marie-Eve TERRIER. Nous avons prévu de travailler ensemble à la rédaction d'un bilan final de l'étude MAC en 2000/2001.

Stage SAGIR Novembre 2001

Ce stage (approfondissement de la recherche des causes de la mort chez les ongulés de plaine et de montagne) annoncé dans la Lettre de juin est plus particulièrement destiné aux LVD et à leur personnel, des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à relancer votre LVD pour l'inciter à y faire participer ses agents... Les sujets abordés seront différents du stage sur les ongulés déjà organisé à Lyon il y a six ans. Dans la mesure des places disponibles, des correspondants peuvent assister au stage s'ils estiment avoir les connaissances de base nécessaires. Nous avons toutefois prévu d'organiser dès que possible un stage plus particulièrement destiné au public des techniciens de fédérations, des gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage et de façon générale, des correspondants du réseau.

Vient de paraître :

"Infectious diseases of wild mammals", 3^{ème} édition, coordonné par Elizabeth WILLIAM et Ian BARKER, Manson Publishing/ The veterinary press (558 pp).

Ce gros pavé, malheureusement rédigé en Anglais, fait suite aux deux premières versions, la dernière parue il y a presque vingt ans. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une mise à jour, l'objectif du livre ayant changé : il s'agit cette fois d'une présentation résumée mais quasi exhaustive des maladies virales et bactériennes des mammifères sauvages en liberté, principalement de l'hémisphère nord. Si certaines maladies sont traitées avec peu de détails, il serait vraiment difficile de ne pas retrouver au moins une mention de chacune des maladies actuellement connues (par exemple la maladie aléoutienne du vison, qui est un sujet d'inquiétude pour la sauvegarde du vison d'Europe, est mentionnée comme maladie des visons d'élevage, brièvement mais précisément décrite, et son rôle dans la mortalité des mustélidés sauvage évoqué ; la maladie de Carré des félins, maladie émergente quasi inconnue il y a dix ans est également traitée). Les plus "graves" des maladies : rage, maladies hémorragiques, charbon, tuberculose, brucellose, toutes les pestiviroses, la tularémie sont traitées en détail, mais plus sous leur aspects épidémiologiques ou sanitaires que cliniques ou diagnostiques.

La seconde édition du livre, même vieille de 20 ans, reste donc utile de ce point de vue. C'est le livre indispensable pour toutes les personnes intéressées par ce vaste sujet, dont il est difficile d'avoir une connaissance globale, mais qui permet d'avoir sous la main la référence qui permettra d'approfondir ensuite la connaissance d'une maladie particulière.

Marc ARTOIS

Département de Santé Publique Vétérinaire
Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

Le mot du laboratoire centralisateur

Les mycoses, des pathologies certainement sous estimées

Il semble que les mycoses soient peu recherchées (et peu trouvées !) dans les analyses SAGIR. Sur les 3.241 analyses qui ont été effectuées en 2000, seulement 15 recherches mycologiques ont été réalisées. Deux ont permis d'expliquer la cause de mort (aspergillose sur une cigogne et lévurose sur un colvert), quatre ont eu un résultat négatif. Pour l'année 2001, nous en sommes à un lièvre mort d'aspergillose et 8 recherches en autres diagnostics, alors que 1.400 analyses sont déjà saisies. L'ensemble de ces 24 analyses a porté sur 6 oiseaux et 18 mammifères.

Il y a plusieurs explications possibles :

1) Les Laboratoires effectuent les recherches mycologiques, mais considèrent que cela fait partie des recherches parasitologiques, et donc ne les mentionnent pas dans le compte rendu. Merci à ces Laboratoires de nous le signaler (un petit appel au 03.83.29.89.50 ou un petit mail à me.terrier@nancy.afssa.fr, en 30 secondes c'est fait). On considérera dès lors qu'une absence de mention sur le compte-rendu équivaut une absence de champignons isolés.

Pour illustrer cette possibilité, nous avons eu le cas d'un pigeon ramier qui avait des lésions évoquant l'aspergillose. La bactériologie a révélé un *Staphylococcus xylosus* et le LVD a conclu à une staphylococcie sous forme abcédée. Renseignements pris, le LVD avait bien pensé à l'aspergillose et la recherche était négative, mais non mentionnée sur le compte rendu.

Merci à tous les labos de bien reporter toutes les recherches effectuées, y compris quand les résultats sont "Absence" ou "Impossible", éventuellement en précisant si les prélèvements ont été contaminés ou pour quelle raison la détermination est impossible.

2) Les Laboratoires ne pratiquent pas cette recherche. Par manque de matériel ? Par manque de temps ? ou simplement parce qu'ils n'ont pas le réflexe d'y penser ?

Pour illustrer cette seconde possibilité, nous pouvons comparer les résultats SAGIR cités plus haut avec les statistiques du Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages de Francheville (69) : l'aspergillose y est très fréquente, elle touche environ 1/5 des oiseaux apportés au Centre. Cette pathologie touche principalement les oiseaux d'eau, mais également le faucon crécerelle et l'épervier. Bien que non confirmée par analyse de laboratoire, la candidose est souvent diagnostiquée. Les analyses de laboratoire permettent surtout d'établir le diagnostic différentiel avec la trichomonose.

Quelques rappels sur la mycologie :

- Quels animaux peuvent être touchés ?

Tous les oiseaux et tous les mammifères.

- Quelles sont les lésions évocatrices ?

- chez les oiseaux :

- Lors d'exsudat séro-fibrineux verdâtre sur les sacs aériens, nodules de 1 à 10 mm de diamètre blanchâtres, caséux et à centre nécrosé répartis dans les poumons, le tube digestif et les centres nerveux (suspicion d'aspergillose). Symptômes sur les animaux vivants : possibilité de mort rapide chez les jeunes, après difficultés respiratoires, diarrhée blanchâtre et boiterie ; forme chronique chez les adultes avec dyspnée, toux, amaigrissement, éventuellement diarrhée, déformations articulaires, nodules caséux à la commissure du bec puis mort après cachexie ; plaques brunes de mycélium dans les œufs ;
- Teigne ou "*favus de la crête*" : des formations blanchâtres confluent en plaques squameuses, associées à une chute des plumes ; l'évolution part du bec puis gagne la crête et enfin peut se généraliser à l'ensemble du corps (suspicion : *Trichophyton gallinae*) ;

- Lésions sur les pattes, avec des foyers de nécrose, associées à une boiterie (pour les animaux trouvés vivants !) (suspicion de la forme cutanée de candidose) ;
- "*Muguet*" : nodules blanchâtres dans la section antérieure du tube digestif (sous la langue et dans le jabot notamment) ; peut être associé à une baisse d'appétit, une apathie, des troubles nerveux, une mortalité importante ; touche surtout les jeunes (suspicion de la forme viscérale de candidose). Le diagnostic différentiel doit être fait avec la trichomonose, provoquant des abcès caséo-nécrotiques sur différents organes, notamment la cavité buccale et le jabot.

- chez les mammifères :

- Lors de jetage, rhinite, sinusite, éventuellement avec complications osseuses, de type fragilisation des parois des sinus (suspicion d'aspergillose) ;
 - Teignes : lors d'alopécie en général non prurigineuse, de kératolyse, de kérion (= folliculite suppurée), très fréquent chez les carnivores, très contagieux entre autres pour les chiens de chasse ; lors de dermatite croûteuse sur les oreilles et le dos chez le lapin ;
 - Lors d'entérite chez le lapin (suspicion de saccharomycose) ;
 - Lors de lésions cutanées ou de phénomènes allergiques (suspicion de candidose).
- Comment établir le diagnostic ?

Les champignons ont un aspect différent sur les lésions et après mise en culture. La culture "classique" se fait sur milieu de Sabouraud, enrichi avec des antibactériens et des antifongiques ciblés en fonction de la recherche, afin d'éviter les contaminations. Afin d'observer les formes sexuées, on peut pratiquer la culture sur des milieux naturels, tel que la terre. La lecture en lumière de Wood permet d'identifier les dermatophytes, car ces derniers produisent un pigment nommé téridine.

Un indicateur coloré permet de retrouver l'alcalinisation du milieu induite par les dermatophytes.

L'identification peut être faite par la caractérisation biologique des champignons : auxanographie (caractérisation des sources en carbone et en azote), zymographie (étude de la fermentation des sucres), pigmentogénèse, possibilité d'hydrolyse de l'urée ou non. D'autres recherches sont possibles, par recherches des anticorps ou des antigènes.

• Quoi d'autre ?

Les champignons sont rarement pathogènes, mais plutôt saprophytes, et ne deviennent pathogènes que sur les animaux affaiblis ou profitent d'un traumatisme comme point d'entrée dans l'organisme. Cela explique aussi que de nombreux animaux soient porteurs sains.

Les champignons sont très peu spécifiques, et sont plus pathogènes pour les espèces autres que celle à laquelle ils sont adaptés. **N'oublions pas que les teignes sont transmissibles à l'Homme !**

Remerciements : Pascal TAVERNIER, Centre de Soins des Oiseaux Sauvages du Lyonnais, Francheville (69)

Marie-Eve TERRIER

Centralisatrice SAGIR - AFSSA-Nancy

**Le coin des
coordinateurs**

*Mortalité non élucidée d'oiseaux marins
sur la côte Atlantique*

Les cadavres de plusieurs guillemots de Troïl ont été trouvés début février sur le littoral dans les communes de Le Porge et Lège Cap-Ferret. Les analyses pratiquées sur trois oiseaux ont conduit à une suspicion d'hépatite virale ou toxique dont l'étiologie précise n'a pu être déterminée.

Source : Nicolas DIOT, coordinateur SAGIR 33.

Anticoagulants en Gironde, ça continue !

Depuis le début de l'année, au moins 5 lapins (en janvier), 1 lièvre (en février) et 1 chevreuil (en mai) ! ont succombé à une intoxication à la bromadiolone. Ces intoxications vraisemblablement à mettre en rapport avec les campagnes de lutte contre les ragondins, ont été confirmées par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon.

Celui-ci a en effet mis en évidence dans les foies des animaux analysés des concentrations de bromadiolone importantes puisqu'elles s'élevaient à : 3,3 µg/g pour le chevreuil, 6,6 µg/g pour le lièvre et 7,1 µg/g pour les lapins.

Source : Nicolas DIOT, coordinateur SAGIR 33.

Paratuberculose en Seine et Marne

Un cas de paratuberculose a été diagnostiqué sur un chevreuil trouvé mort dans la commune de Rubelles (77) au cours du bimestre mars-avril 2001.

Source : Thierry MORET, coordinateur SAGIR 77.

N.D.L.R. : Cette maladie contagieuse dont une description est présentée ci-après est assez rare chez le chevreuil puisque seulement 8 cas ont été répertoriés par le réseau SAGIR sur les 5.777 animaux analysés entre 1990 et 1999.

"La paratuberculose est une maladie contagieuse et inoculable due à une bactérie proche du bacille tuberculeux : *Mycobacterium paratuberculosis* ou bacille de Johne. Elle affecte les ruminants domestiques et sauvages. Les animaux se contaminent par voie digestive, le plus souvent indirectement par ingestion d'aliments ou d'eau souillés par les déjections des malades ou des porteurs sains. Ces derniers sont nombreux, il y a en effet beaucoup plus d'animaux infectés que d'animaux qui développent la maladie. La paratuberculose ne se manifeste que sur des individus débilisés. La nature du sol semble également avoir un rôle dans l'expression de la maladie, les terres pauvres en phosphore et en calcium la favorisant. Après une période d'incubation longue pouvant durer plusieurs mois, la maladie se traduit par une diarrhée permanente très liquide provoquant un amaigrissement intense qui conduit généralement à la mort en quelques mois. Le tableau nécropsique est dominé par une entérite chronique hypertrophique ; les parois de l'intestin sont épaissies, elles peuvent présenter des ulcérations et des petites hémorragies. Le diagnostic est fondé sur les symptômes. Il peut être appuyé par un test allergique utilisant la paratuberculine ou johnine. Le traitement est illusoire."

Source : Office national de la chasse (1997). Dictionnaire de la chasse, de la faune et de ses habitats. Hatier ed., 511 pp.

François LAMARQUE – Unité Suivi sanitaire de la faune

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

